



# SOENC TRANSPORTS

Au

Président et tous les membres du GIE

Nouméa le 26/05/2022

**Objet :** Préavis de grève avec effet immédiat

**Copie :**

- DTE NC
- SMTU
- Province Sud
- Etat

M Le président et tous les membres du GIE,

Dans le cadre du conflit avec les conducteurs salariés du LOT 2, le SOENC Transports est solidaire avec le mouvement des conducteurs grévistes, déclenché depuis le lundi 16 mai à 00h00. C'est pour cela que le SOENC Transports dépose un préavis de grève illimité qui vise à dénoncer :

- Concernant le délit d'entrave délibéré de certains patrons, membres du GIE KARUIA concernant l'exercice du droit de grève. (Harcèlements, menaces et mise en demeure...)
- Concernant le 13<sup>ème</sup> mois pour tous les conducteurs salariés des membres du GIE KARUIA, engagement non respecté lors de la grève de KARUIA en février 2022 initié par le Directeur du GIE et tous ses membres contre l'autorité organisatrice du transport le SMTU.
- Concernant les irrégularités entre les salaires des conducteurs. Le GIE KARUIA impose un règlement intérieur commun, une grille disciplinaire commune et des pénalités pour les membres du GIE mais aucune vision commune sur les rémunérations et les perspectives d'évolution pour les conducteurs salariés. A ce titre le SOENC TRANSPORTS propose une réflexion commune sur une convention collective interne aux membres du GIE KARUIA
- Concernant les pénalités imposées aux employeurs en plus de celles du SMTU c'est la double peine pour les employeurs. C'est un système vicieux qui génère du stress pour les conducteurs et des rapports conflictuels entre le salarié et son patron. A ce titre, le SOENC TRANSPORTS propose une réflexion sur un système de bonus-malus pour les membres du GIE KARUIA et un intéressement pour les conducteurs salariés sur la qualité et la fiabilité.

Dans l'attente d'une réponse, je vous prie d'accepter, mes salutations les plus sincères.

Le Secrétaire Général SOENC TRANSPORTS  
Francisco. Sione